



VILLE DE
mondeville

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE MUNICIPALE

Salle des fêtes (2 route de Rouen)

- Salle de 150 places assises, sans scène
 Salle de 350 places assises, avec scène non modulable

Salle rue Pasteur - Arrêt de la musique et départ des occupants à 23h30.

- Salle P. Esnault de 110 personnes assises, avec scène non modulable

DEMANDEUR / CONTACT

Organisme (association, collectivité, entreprise, ...) : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse e-mail : _____ Téléphone : _____

NATURE DE L'OCCUPATION

Date de la manifestation : _____

Objet : Conférence / Réunion / Concert (SSIAP) / Vin d'honneur / Repas / Bal / Spectacle (SSIAP) /
 Concours / Loto / Autre : _____

Informations :

Présence d'un orchestre : Oui / Non

Barbecue/Rôtisserie : Oui / Non

Installation de décors : Oui / Non

Entrée payante au public : Oui / Non

Présence d'un traiteur : Oui / Non

Pour la salle des fêtes : Demande de mise à disposition de matériels par la ville (sauf pour les particuliers) :

Accès au local sono / éclairage : Oui / Non

Nombre de personnes attendues (total) : _____

Jour(s) et horaire d'occupation de la salle : Le (date) _____ de (heure) _____ à _____
Le (date) _____ de (heure) _____ à _____

Documents à fournir :

• Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques locatifs pour les journées d'occupation (de la prise des clés à la date de l'état des lieux retour), au nom du locataire (à fournir avec la présente demande) ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité du locataire.

• Dépôt de garantie obligatoirement par chèque au nom du locataire et à l'ordre du Trésor public.

Salle des fêtes : 2 000€ pour la salle (et 500 € pour la sono si concerné)
Salles rue Pasteur : 200€

• Règlement par chèque au nom du locataire à l'ordre de la régie scolaire/périscolaire de Mondeville.

Attention, toute annulation à moins de 3 mois de la date de réservation ne sera pas remboursée.

Le locataire s'engage à louer la salle pour ses propres besoins et à être présent jusqu'à la fin de la manifestation. Si cet article n'est pas respecté, le dépôt de garantie est systématiquement conservé.

Le soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement d'utilisation, en avoir accepté toutes les conditions et s'engage à le respecter intégralement.

A : _____ Le : _____

Signature :

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

Montant de la location

Prix location de la salle : _____

Date du règlement : _____

Mobilisation d'un SSIAP : Oui / Non

Attestation d'assurance fournie : Oui / Non

Montant du dépôt de garantie : _____

Date remise du dépôt : _____

La location est définitive qu'après dépôt du dossier complet et paiement par le demandeur du montant total indiqué ci-dessus.

MONDEVILLE, le

Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée à la citoyenneté et de la démocratie participative.

Maryline LELEGARD-ESCOLIVET